

Après la disparition

du forain de Cergy...

6 juin 1975. 21 heures 30. Revinny-sur-Ormain. Un gendarme, photographe de son unité, aperçoit un phénomène lumineux. Il prend aussitôt une photo, puis réarme et en prend une seconde. L'engin décrit alors une sorte de « S » et disparaît.

OVNI : VRAI... FAUX...

La gendarmerie nationale nous ouvre ses dossiers

La plus étonnante affaire d'OVNI de ces dernières années en est, pour l'instant, au point mort. Frank Fontaine, le garçon de dix-neuf ans disparu à Cergy-Pontoise le 26 novembre, a « reparu », on le sait, exactement huit jours après, sans qu'on sache rien avec certitude...

La tranquillité publique doit être préservée et la gendarmerie se doit de renseigner autant que possible la population sur la nature des phénomènes qui peuvent la troubler. Les rapports sont donc transmis aux autorités administratives et judiciaires...

Le signe de frayeur du chien est une observation classique, souligne le commandant Cochereau. L'OVNI « secondaire », qui se détache du premier est également un phénomène assez souvent observé. Il pourrait s'agir d'un phénomène naturel. Mais lequel ?

Le plus surprenant pour le témoin était la luminosité des projecteurs : « Jamais vu une lumière de cette sorte. Je me suis mis à trembler dès que je l'ai vue. »

Le phénomène se termine non par le départ de l'engin, mais « comme s'il s'était éteint ». Les gendarmes ne trouveront aucune trace sur le sol lors de leur enquête.

Le témoin dit avoir souffert des yeux, « larmoyants et rouges » pendant deux jours après cette observation.

La lumière « comme en plein jour », souligne le commandant Cochereau, est une observation assez fréquente. Les yeux douloureux sont moins souvent signalés.

Un engin « tripode » 6 août 1977. 1 h 30. Houetteville (Eure).

Deux faits résument l'affaire, pour l'instant. D'une part, Fontaine ne se souvient pas de ce qui lui est arrivé pendant ses huit jours d'absence. Du moins, il l'affirme, et rien ne permet de mettre ses déclarations en doute.

D'autre part, la gendarmerie enquête et ne renonce pas à apporter une réponse à cet étrange mystère, qui a mobilisé l'opinion publique non seulement en France mais en Angleterre et ailleurs. Quoi qu'il en soit, OVNI ou pas OVNI, dans les deux cas les gendarmes sont compétents.

Depuis longtemps, en effet, la gendarmerie nationale a fait des observations sur les phénomènes inexplicables aperçus « entre ciel et terre ». L'un des plus spectaculaires a été, en 1965, celui de Valensole (Alpes de Haute-Provence), où un agriculteur a vu se poser dans un champ un « objet », en forme de chapeau contenant deux êtres insolites de petite taille, dont l'un était descendu quelques instants dans la verdure...



Le commandant Cochereau a bien voulu feuilleter avec nous quelques dossiers parmi les plus significatifs.

Le nombre important de ces phénomènes qui restent inexplicables exige une étude scientifique systématique. Les rapports sont donc transmis au GEPAN (Groupe d'études des phénomènes aérospatiaux non identifiés), créé le 1er mai 1977 à cet effet au sein du CNES (Centre national des études spatiales).

Nous ne tenons pas de statistiques globales, précise le commandant Cochereau, mais nous avons réuni, depuis cinq ans, un millier de dossiers. « 75 à 80 % des phénomènes signalés se révèlent, après enquête, naturels ou explicables par l'action de l'homme (avions, hélicoptères, ballons, sautillots, etc.). »

Cela dit, je ne crois pas, personnellement, aux « petits hommes verts ». Certes, personne ne pense plus, raisonnablement, que notre petite planète est seule habitée dans l'univers. Les spécialistes de la NASA, gens sérieux s'il en est, n'ont pas jugé inutile, en envoyant Pioneer X dans l'espace, le 2 mars 1972, d'y fixer une plaque qui est un message de l'humanité à des extraterrestres que notre engin pourrait rencontrer à quelques millions d'années-lumière de nous, peut-être.

En revanche, si les seuls cas « sérieux » d'OVNI signalés en France — mettons une cinquantaine seulement en dix ans — étaient dus à des visites d'extraterrestres, il faudrait admettre qu'il en existe des centaines d'autres que personne n'a vus ou signalés, rien que pour le seul territoire français. Ce qui est à peine plausible.

Un OVNI « secondaire » 23 octobre 1978. 20 heures. Casteljaloux (Lot-et-Garonne).

« Comme Bibendum » 14 février 1975. Commune de Petite-Île (La Réunion).

Un commis épicer de vingt-deux ans déclare qu'il ressentait depuis deux jours des phénomènes étranges. Notamment, il entendait des « bip-bip ». Ce jour-là, il revient de faire à pied, des courses pour sa mère. Il est soudain obligé de s'arrêter comme retenu par une force surnaturelle. Il ressent alors une chaleur étrange, un souffle brillant.

« J'étais figé, dit-il, comme paralysé, incapable de faire un geste. »

Alors apparaît un engin ayant la forme d'un grand chapeau, de couleur aluminium et brillant intensément. Il s'immobilise à 1,50 m du sol environ. Une échelle à trois marches apparaît sous l'engin, qui est alors incliné à 45 degrés. Il en sort un petit bonhomme bizarre, « boudiné comme le bonhomme Michelin » et brillant comme la soucoupe. Il porte à la main droite un objet brillant de 20 centimètres. A terre, il a une démarche gauche, il sautille à pieds joints. Il est rejoint par deux autres bonhommes semblables. Le premier gratte le sol avec son instrument. Tous les trois ont des antennes sur la tête.

Le troisième pivote et me fait face, poursuit le témoin. Les antennes bougent. A cet instant, j'ai vraiment réalisé ce

que je voyais. J'ai regardé le haut de la soucoupe. A travers le hublot circulaire, j'ai vu un quatrième robot portant un casque, comme un scaphandrier. J'ai été projeté en arrière par un puissant éclair. Les petits bonhommes sont remontés plus vite qu'ils n'étaient descendus. L'échelle a été escamotée et l'engin s'est élevé avec un fort sifflement. J'ai retourné mon pantalon et je suis reparti en courant. Le « chapeau » avait environ la taille d'une voiture ordinaire. Tout était brillant, l'engin, les bonhommes et leur instrument.

La gendarmerie n'a retrouvé aucune trace, au cours de son enquête. Le terrain était sablonneux et les gendarmes avaient été avertis trop tard : toute la population du village, puis l'engin reprend de l'altitude à une vitesse vertigineuse.

Un chauffeur de 34 ans se rend à son travail en voiture lorsqu'il voit une lueur se refléter sur la chaussée. Il ralentit, lève la tête et aperçoit, à 40 ou 50 mètres d'altitude, un OVNI en forme de cigare allongé, d'environ 5 mètres de long, de couleur rouge vif.

Il est « illuminé » — tel est le terme exact employé par le témoin — par trois projecteurs d'environ 50 centimètres de diamètre, dont la lumière « incandescente » se reflète sur la route. L'engin se déplace silencieusement, précise le témoin, qui a éteint ses phares, arrêté sa voiture et coupe le moteur.

L'observation a duré une dizaine de minutes, pendant lesquelles l'engin se déplaçait lentement, oscillant, « se dandinant » de gauche à droite et de droite à gauche, pour finir par disparaître derrière la forêt.

Un objet qui se dandine 4 avril 1974. 4 h 05. Boiscommun (Loiret).

Un chauffeur de 27 ans rentre chez elle, seule dans sa voiture. Elle aperçoit devant elle une sorte de ballon qui s'ovalise, « comme un ballon de rugby », dit le témoin. La boule émet une lumière si vive qu'on y voit comme en plein jour. La voiture passe à proximité de la forme lumineuse, immobilisée à une cinquantaine de mètres de la route. A ce moment, le moteur à des ratés, « ne tire

Le phénomène dure en tout sept à dix minutes.

Les gendarmes trouveront et photographieront sur place, trois trous, comme si un engin « tripode » s'était posé. Le triangle ainsi formé a des côtés de 8,25 m à 9,10 m.

Le moteur a des ratés 27 février 1974. Minuit 30. Rabastens (Hautes-Pyrénées).

Une coiffeuse de 27 ans rentre chez elle, seule dans sa voiture. Elle aperçoit devant elle une sorte de ballon qui s'ovalise, « comme un ballon de rugby », dit le témoin. La boule émet une lumière si vive qu'on y voit comme en plein jour. La voiture passe à proximité de la forme lumineuse, immobilisée à une cinquantaine de mètres de la route. A ce moment, le moteur à des ratés, « ne tire

Le phénomène dure en tout sept à dix minutes.

Les gendarmes trouveront et photographieront sur place, trois trous, comme si un engin « tripode » s'était posé. Le triangle ainsi formé a des côtés de 8,25 m à 9,10 m.

Le moteur a des ratés 27 février 1974. Minuit 30. Rabastens (Hautes-Pyrénées).

Une coiffeuse de 27 ans rentre chez elle, seule dans sa voiture. Elle aperçoit devant elle une sorte de ballon qui s'ovalise, « comme un ballon de rugby », dit le témoin. La boule émet une lumière si vive qu'on y voit comme en plein jour. La voiture passe à proximité de la forme lumineuse, immobilisée à une cinquantaine de mètres de la route. A ce moment, le moteur à des ratés, « ne tire

Le phénomène dure en tout sept à dix minutes.

Les gendarmes trouveront et photographieront sur place, trois trous, comme si un engin « tripode » s'était posé. Le triangle ainsi formé a des côtés de 8,25 m à 9,10 m.

Le moteur a des ratés 27 février 1974. Minuit 30. Rabastens (Hautes-Pyrénées).

Une coiffeuse de 27 ans rentre chez elle, seule dans sa voiture. Elle aperçoit devant elle une sorte de ballon qui s'ovalise, « comme un ballon de rugby », dit le témoin. La boule émet une lumière si vive qu'on y voit comme en plein jour. La voiture passe à proximité de la forme lumineuse, immobilisée à une cinquantaine de mètres de la route. A ce moment, le moteur à des ratés, « ne tire

Si vous voyez un OVNI... Contacter immédiatement la gendarmerie la plus proche du lieu de l'observation et aller déposer au plus tôt votre témoignage. Si vous ne pouvez pas joindre la gendarmerie pour quelque raison que ce soit, faites connaître votre observation par téléphone au : GEPAN, à Toulouse. Tél. (61) 53.11.12 poste 6508 (répondeur automatique) ou 4450, ou 4461.